Assemblée des Travailleurs et Travailleuses
De Moissy et Gennevilliers PFC

Pétition

Suite aux annonces de la direction faites aux Organisations Syndicales (OS), concernant les 2 projets suivants : PFC de Montereau-sur-le-jard et PFC de Le Thillay, le personnel signataire de cette pétition demande :

1. ***Pas de coupure non payée (méridienne) dans les propositions d'Organisation du Temps de Travail (OTT).***
2. ***Un accord social et financier à la hauteur de la réorganisation sur la base de l'accord de Créteil Marais de 2008.***
3. ***Le reclassement, la priorité à la mobilité et le respect des souhaits de chaque agent.***

Nous avertissons la Direction Opérationnelle et Territoriale Ile-de-France et les OS que si ces trois points ne sont pas revus avant la signature de l'accord OTT, attendez-vous à une Période 2019 très mouvementés !!!

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE